



CAPITAL FORMATION

COMPÉTENCES & CARRIÈRES

Bilan de Compétences.

En **24** HEURES

- Votre Bilan de Compétences précis
- Votre profil professionnel et personnel détaillé
- Vos perspectives d'évolution professionnelle

8 RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS
DE 3 HEURES.



Public visé Toute personne souhaitant valider un projet professionnel

Durée 24 heures en présentiel et/ou distanciel, réparties sur plusieurs semaines

Intervenants Psychologues du travail et consultants experts

Modalité En présentiel ou en distanciel - Entretien d'accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement)

Lieu Bureau fermé dans nos locaux

Objectifs

Le Bilan de compétences est adapté à toute personne désireuse de mettre en place un projet professionnel.

CAPITAL FORMATION s'appuie aux textes réglementaires qui régissent le Bilan de compétences : **articles L.6313-4 et R.6313.-4** et suivants du Code du travail.

Cette certification démontre la compétence des candidats dans les domaines suivants :

- **Analyser ses compétences** professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- **Définir un projet** professionnel et un projet de formation.
- **Dégager des pistes d'action** s'inscrivant dans le court, le moyen et le long terme.
- **Identifier ses acquis** professionnels en termes de savoirs, savoir-faire et comportements.
- **Mieux comprendre ses motivations et attentes** professionnelles, intérêts et valeurs.
- **Identifier ses potentialités** et développer sa confiance en soi.
- **Choisir un projet** professionnel.
- **Identifier les étapes** pour concrétiser son ou ses projets professionnels.

Contenu

1ère phase Accueil et analyse du besoin

- Analyse détaillée de la nature des besoins du bénéficiaire avec un Consultant-référent.
- Présentation de la démarche et des outils utilisés.
- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel.

2ème phase Investigations

- Analyse du parcours personnel et professionnel : repérage des points forts et domaines de vigilance
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, des motivations, intérêts et valeurs.
- Repérage des éléments transposables aux nouvelles situations professionnelles envisagées.
- Repérage des ressources et potentiels inexploités.
- Connaissance de soi.
- Tests choisis en fonction des besoins et en accord avec le bénéficiaire : Tests de potentiel, aptitudes, de personnalité et de motivations, intérêts, de valeurs.

3ème phase Définition du projet

- Réflexion sur le ou les projet(s) en interne et en externe.
- Confrontation du ou des projet(s) au marché ou aux entreprises : rencontres de professionnels et/ou mises en situation.
- Identification des réserves de faisabilité du ou des projet(s).
- Conseils sur son évolution de carrière.
- Élaboration des étapes du projet.
- Préconisation sur les axes de formation éventuels.

4ème phase Synthèse

- Rédaction et validation du document de synthèse avec le bénéficiaire.
- Programmation du rendez-vous de suivi à 6 mois (1h).

Résultats attendus Validation de la démarche

- Remise d'un portefeuille de compétences comprenant l'ensemble des éléments du bilan
- Document de synthèse individualisé et confidentiel

Suivi post bilan

Nous sommes garants d'un suivi de votre bilan à 6 mois pour évaluer la mise en œuvre de votre plan d'action et l'impact du bilan sur votre parcours professionnel.

Points forts

- Une expérience de plus de **25 ans** dans la réalisation de bilans de compétences.
- Un accompagnement **personnalisé** qui répond à vos **besoins**.
- Des **consultants experts** dans l'accompagnement.
- Nos ressources : Une équipe de consultants pluridisciplinaires ayant une bonne connaissance de l'entreprise (conseil, formation et recrutement), un réseau de partenaires spécialistes de divers secteurs d'activité, un accès Internet, imprimante, scanner.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Chaque bénéficiaire est suivi par un consultant dédié
- Test.s de personnalité
- Outils divers de tests

Délais et modalités d'accès

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un entretien de pré-bilan (gratuit et sans engagement au plus tard dans les 10 jours suivant le premier contact téléphonique).

La prestation commence au plus tard 10 jours après validation du financement. Nous recevons uniquement sur rendez-vous.

Notre centre de formation est un établissement permettant l'accès des personnes à mobilité réduite. Merci de nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Déontologie et confidentialité

Le bénéficiaire du bilan, son employeur (si le bénéficiaire effectue le bilan dans le cadre du plan de formation), le financeur et le prestataire sont les seuls informés de l'adhésion au bilan de compétences au sein de l'organisme.

Aucune information sur le contenu du bilan n'est communiquée vers l'employeur ou l'organisme financeur.

Le respect de la vie privée

Le recueil de toutes les informations demandées doit avoir (ou présenter) un lien direct et exclusif avec l'objet du bilan.

Le bénéficiaire est le seul à décider s'il veut montrer le document de synthèse à son employeur.

Les entretiens se déroulent dans un bureau fermé.

Les documents bruts de travail (notes personnelles, analyses, guides de réflexion, tests...) utilisés par le bénéficiaire lui sont remis dans leur intégralité ou détruits avec son accord.

La synthèse du bilan (document obligatoire) remise par l'organisme à l'issue du bilan est UNIQUE.

Le bénéficiaire du bilan en est le seul destinataire.

Tarification

Veillez prendre contact au **0262.71.13.03 / contact@capital-formation.fr**